

## LE DOSSIER

COMPTES 2023 ET  
BUDGET 2024

**LE MAGAZINE D'INFORMATION**  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE GEVREY-CHAMBERTIN  
ET DE NUITS-SAINT-GEORGES

## COMCOM EN MOUVEMENT

ACTUALITÉS ET PROJETS EN COURS  
SUR LE TERRITOIRE

## À VOTRE SERVICE

DÉCOUVREZ LES  
MISSIONS DES  
SERVICES EAU ET  
ASSAINISSEMENT

## ZOOM SUR

LA RÉSERVE NATURELLE  
DE LA COMBE LAVAUX-  
JEAN ROLAND

Juin  
2024  
**N°10**

03

## PANORAMIQUE

Un nouveau pôle périscolaire à Gevrey-Chambertin

04

## LE DOSSIER

Comptes 2023 et Budget 2024

09

## ZOOM SUR...

La Réserve Naturelle de la Combe Lavaux-Jean Roland

06

## COMCOM' EN MOUVEMENT

Actualités et projets en cours sur le territoire

10

## LA COMCOM' À VOTRE SERVICE

Les services Eau potable et Assainissement

08

## COMCOM' ATTRACTIVE

Actualités en lien avec le développement et l'attractivité du territoire

11

## AGENDA ET INFOS PRATIQUES



## Paroles du président

Vous retrouvez en ce mois de juin l'édition 2024 de votre magazine intercommunal, rendez-vous annuel incontournable qui nous permet de vous tenir informés des projets et actualités de l'intercommunalité.

Vous constaterez une nouvelle fois que notre résultat budgétaire 2023 est comparable à celui de 2022. Malgré les augmentations subies l'année dernière, en particulier de l'électricité (coût multiplié par 4), nous avons terminé l'année avec un excédent de fonctionnement de 1 922 466 €. Nous poursuivons ainsi notre redressement entamé depuis 2020 et surtout, nous l'inscrivons dans la durée. Nos dépenses ont été et doivent restées maîtrisées à tous les niveaux afin de dégager une capacité d'autofinancement qui nous permet ainsi d'investir pour nos équipements, le bien-être des utilisateurs et le développement de l'attractivité de notre territoire.

L'année 2024 est en effet celle du lancement de plusieurs chantiers d'envergure et de la poursuite d'études opérationnelles. La rénovation énergétique du gymnase Jérôme Golmard à Brochon, la construction du nouveau pôle périscolaire à Gevrey-Chambertin ou encore les travaux de redimensionnement de la station d'épuration de Saulon-la-Chapelle débiteront prochainement. Nous poursuivons également notre politique d'aménagement des zones d'activité économique (tranche 2 à Nuits-Saint-Georges et Gilly-lès-Cîteaux, tranche 3 à Gevrey-

Chambertin) et mettons l'accent sur le développement des mobilités douces, notamment avec la mise en place d'une incitation financière au covoiturage en 2024.

Parallèlement à un programme d'investissement ambitieux, j'ai tenu avec l'ensemble des élus communautaires à améliorer le pouvoir d'achat des agents, en engageant en ce début d'année une revalorisation de leur indemnité mensuelle, tout en renouvelant l'enveloppe dédiée à la prime annuelle pour l'engagement et la manière de servir. Je tiens ici à les remercier de leur implication et leurs efforts au quotidien pour assurer les services à la population.

En lisant votre magazine, vous constaterez que nous faisons également le point sur des projets qui se poursuivront au cours de ces prochains mois et dont nous vous tiendrons informés : la reprise de la gestion du Cinéma Le Nuiton par nos services ou encore l'étude de faisabilité pour le développement touristique de la « Voie du Tacot »... Les projets et événements sont nombreux au sein de la Communauté de communes, ceci toujours dans l'objectif d'améliorer vos conditions de vie et développer notre attractivité territoriale.

Je vous souhaite une bonne lecture.

**Pascal Grappin**, président de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges



# Pôle périscolaire de Gevrey-Chambertin

## État d'avancement du projet de construction

La construction d'un nouveau pôle périscolaire à Gevrey-Chambertin faisait partie des principaux investissements inscrits au budget de la Communauté de communes en 2023. Ce projet, qui vise à créer un nouveau bâtiment pour le périscolaire dans le prolongement du groupe scolaire Roupnel, se poursuivra jusqu'en 2026.

Le nouvel équipement, d'une surface de 1 240 m<sup>2</sup> construits et 800 m<sup>2</sup> d'extérieur, regroupera le restaurant scolaire, des salles pour l'accueil de loisirs péri et extrascolaires ainsi que des salles d'activités. Après le lancement d'un concours d'architecte en début d'année 2023, le jury s'était réuni pour sélectionner le maître d'œuvre de l'opération. C'est la proposition de l'agence d'architecture SILT qui a été retenue, notamment pour la simplicité et le confort d'usage des locaux mais aussi pour l'aspect écologique du projet. En effet, le nouveau bâtiment sera conçu avec des matériaux biosourcés et consommera très peu d'énergie. Le coût du projet est estimé à 4,2 millions d'euros, dont une partie sera financée par l'État (1,02 million d'euros), le Conseil Départemental (500 000 €) et la Région (300 000 €). La CAF ainsi que l'ADEME devraient également participer au financement du projet.

Depuis la sélection du maître d'œuvre, plusieurs réunions du comité de pilotage se sont tenues afin de finaliser l'avant-projet sommaire puis l'avant-projet définitif, validé en avril 2024. Le projet en est dorénavant à la phase de dépôt du permis de construire, avec l'objectif de lancer un appel d'offres pour les entreprises avant le mois de juillet puis de démarrer les travaux d'ici la fin de l'année.

Pour rappel, cette opération vient en amont d'une seconde qui consistera à démolir le bâtiment « Arc-en-Ciel » à Gevrey-Chambertin, jugé vétuste. Celui-ci sera remplacé en lieu et place par une grande crèche de 40 places qui regroupera les structures petite enfance La Fée Clochette et Les Lucioles (création de 12 places supplémentaires) ainsi que le Relais Petite Enfance. Le concours d'architecte pour cette opération a d'ores-et-déjà été lancé pour un démarrage des travaux en 2025.

En parallèle, une étude de faisabilité est actuellement en cours avec le cabinet d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage Massonnet-Grammaire dans le but de réhabiliter le restaurant scolaire actuel en médiathèque, avec la création d'une extension d'environ 100 m<sup>2</sup>. La médiathèque se situe en effet pour l'instant dans le bâtiment « Arc-en-Ciel » qui sera détruit.

### Découvrez le projet architectural du futur pôle périscolaire

© Piotr Banak/Evocative Images et SILT



Vue du préau



Vue de l'entrée



Vue du vestiaire



Vue d'une salle d'activités



Vue du corridor d'accès

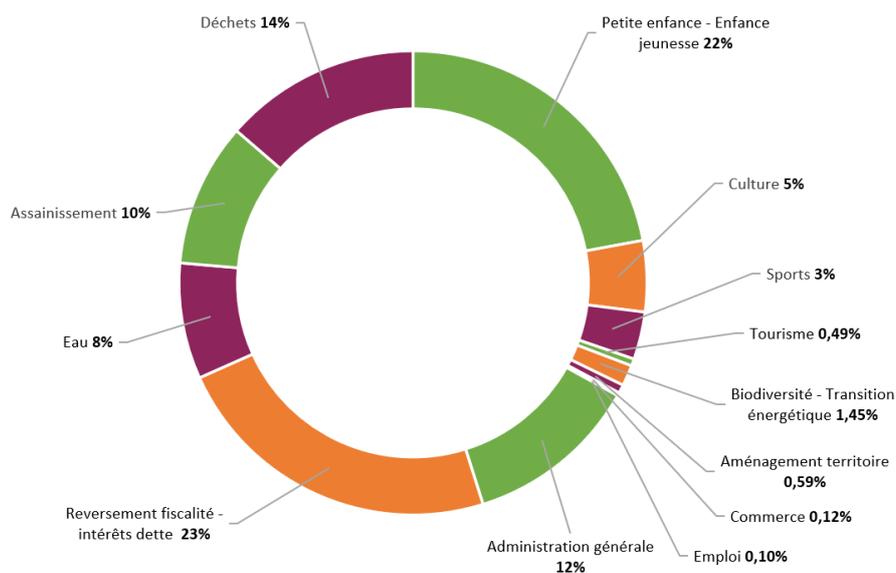


Vue du restaurant scolaire

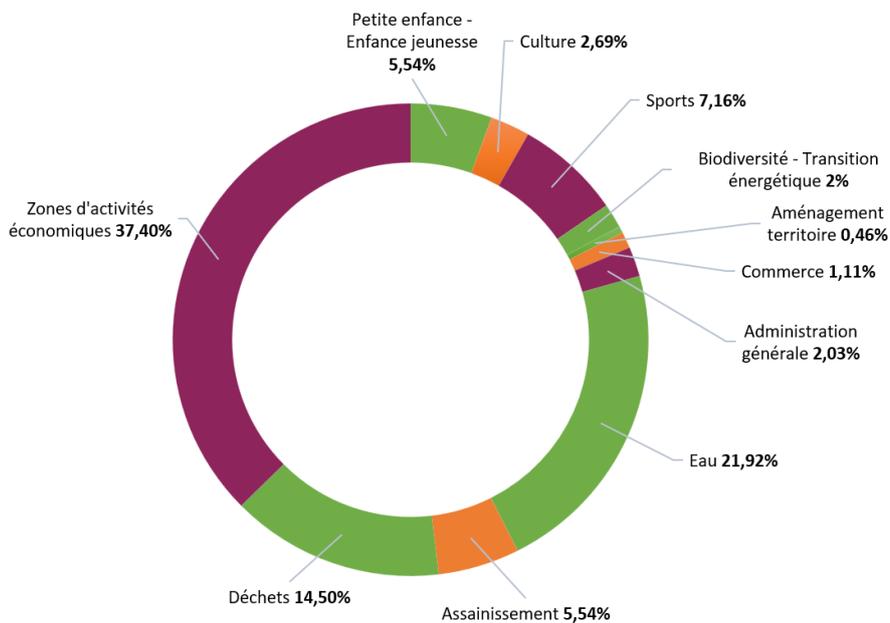
# COMPTES 2023 ET BUDGET 2024 :

Les comptes administratifs de l'exercice 2023 ont été adoptés par le Conseil communautaire lors de la séance du 5 mars 2024. Malgré un contexte inflationniste et géopolitique incertain, la Communauté de communes poursuit sa gestion rigoureuse qui permet ainsi de dégager un **excédent de fonctionnement de son budget principal à hauteur de 1 922 466.99 €** sans augmentation de la fiscalité. La restauration d'un équilibre structurel durable va permettre d'investir et de renforcer les services à la population tout en soutenant l'activité économique et l'aménagement de son territoire.

En 2023, les **dépenses de fonctionnement** de l'ensemble des budgets s'élèvent à **26 611 722,58 €**, réparties selon les compétences suivantes :



En 2023 également, la Communauté de communes a **investi à hauteur de 3 892 235,58 €** selon la répartition suivante :



Forte de ces résultats budgétaires 2023, la Communauté de communes a donc entamé l'année 2024 avec une capacité d'autofinancement lui permettant de mettre en place un programme d'investissement ambitieux et audacieux. Mardi 9 avril, le Conseil communautaire a ainsi voté à l'unanimité les 9 budgets primitifs de l'intercommunalité pour 2024. Le budget total s'élève à 58,8 millions d'euros de fonctionnement et 40,4 millions d'euros d'investissement. Découvrez sur la page suivante les principales actions inscrites au budget !

# Les principales actions 2024



**Budget de fonctionnement\* : 58.8 millions d'euros**  
**Budget d'investissement\* : 40.4 millions d'euros**

\* somme du budget principal et des 9 budgets annexes

## Culture

- Lancement d'un projet de **médiathèque intercommunale itinérante** (75 000 €) ;
- Finalisation de l'étude de faisabilité pour la **création de salles de répétition** pour l'école de musique à Gevrey-Chambertin ;
- Obtention du classement de l'École de musique en **Conservatoire à Rayonnement Intercommunal** ; intégration de deux nouvelles disciplines, Danse Modern Jazz et Arts du cirque ;
- Poursuite des **partenariats avec les associations culturelles** (23 700 €) ;
- **Provision d'une aide financière** à hauteur de 50 000 € à l'**association Vill'Art** pour le projet d'aménagement du site de La Karrière à Villars-Fontaine.

## Enfance-jeunesse, petite enfance

- Lancement des **travaux de construction du pôle périscolaire de Gevrey-Chambertin** (4 078 830 € HT dont 2 019 708 € subventionnés) ;
- Lancement du **concours d'architecte pour la construction du futur multi-accueil** petite enfance à Gevrey-Chambertin ;
- **Développement des animations extrascolaires** ;
- **Développement du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire** sur d'autres communes : Gilly-lès-Cîteaux, Saulon-la-Rue, Saulon-la-Chapelle...
- **Travaux d'amélioration du bâtiment du périscolaire élémentaire de Nuits-Saint-Georges** (83 455 €).

## Sports

- **Remplacement du praticable du gymnase Henri Pouilly** à Nuits-Saint-Georges (62 000 €) ;
- Réalisation de **travaux d'amélioration à la piscine** de Nuits-Saint-Georges (102 975 €) ;
- **Rénovation des terrains du stade Jean Morin** à Nuits-Saint-Georges (62 350 €).

## Mobilité

- **Création d'une aire de covoiturage** dans la nouvelle Zone d'Activité Économique à Nuits-Saint-Georges ;
- **Mise en place d'une incitation financière au covoiturage** sur le territoire via une plateforme spécialisée.

## Commerce et Développement économique

- Poursuite de la politique d'**aménagement des zones d'activités économiques** (Morey-Saint-Denis, Gilly-lès-Cîteaux tranche 2, Nuits-Saint-Georges tranche 2, Gevrey-Chambertin tranche 3) afin d'accueillir de nouvelles entreprises créatrices d'emploi et de nouveaux services dans les prochaines années ;
- **Soutien aux commerces** en partenariat avec la CCI (10 000 €) ;
- Déploiement du **dispositif d'appel à projet pour l'utilisation des fonds consignés** dans le cadre de la compensation agricole collective de l'écoparc de Nuits-Saint-Georges (120 299 €).

## Transition énergétique

- Lancement des **travaux de rénovation énergétique du gymnase Jérôme Golmard** à Brochon en septembre 2024 (2 266 900 € HT dont 1 347 942 € subventionnés) ;
- Lancement de la **maîtrise d'oeuvre sur la rénovation énergétique de la salle Omnisports** à Nuits-Saint-Georges ;
- **Aide aux particuliers** pour la rénovation énergétique de l'habitat, en partenariat avec le Pays Beaunois (80 000 €).

## Tourisme

- Finalisation de l'étude de faisabilité sur le **projet de développement touristique autour de « la Voie du Tacot »** ;
- Amélioration de la **signalétique des itinéraires de randonnées pédestres** et développement des sentiers balisés et labellisés pour le trail (55 000 €) ;
- Enveloppe dédiée au **fonds d'aide aux communes**, en partenariat avec l'Office de Tourisme, pour des actions touristiques (30 000 €).

## Environnement

- Amélioration et sécurisation des accès aux déchèteries ;
- Expérimentation du projet de développement de **composteurs collectifs** ;
- Réalisation d'un schéma directeur d'eau potable et d'assainissement visant à définir les travaux prioritaires des années futures (377 618 € HT) ;
- Réalisation de **travaux d'assainissement avec le redimensionnement de la station d'épuration** de Saulon-la-Chapelle (3 778 000 € HT).

## Biodiversité

- Mise en place d'un programme d'animations dans le cadre des 20 ans de la Réserve Naturelle Combe Lavaux-Jean Roland (10 000 €) ;
- Poursuite des actions de conservation, d'entretien et de valorisation des sites Natura 2000, de la Réserve Naturelle et des espaces naturels sensibles, en partenariat avec les communes et partenaires financiers (Europe, État, Région et Département).

## Solidarités et Numérique

- Espace Public Numérique : poursuite des interventions, ateliers et cours de la **conseillère numérique au plus près des usagers** ;
- Espace France Services : un espace dédié et une conseillère pour accompagner au mieux les particuliers dans leurs démarches quotidiennes en ligne ;
- Financement des missions locales de Beaune et de Dijon pour l'accompagnement à l'emploi des jeunes de moins de 25 ans (34 720 €).

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

### Bientôt le lancement des travaux au gymnase de Brochon

Le projet de rénovation énergétique du gymnase Jérôme Golmard de Brochon, lancé en 2022 et confié à l'agence d'architecte Tabula Rasa, suit son cours. Après avoir réalisé des études en vue des travaux importants à mener (isolation par l'extérieur, remplacement des menuiseries, reprise de l'étanchéité, remplacement des systèmes de chauffage...) et suite à la finalisation de l'avant-projet définitif, le projet en est à sa phase de dépôt du permis de construire. Parallèlement, le recours à la géothermie pour le mode de chauffage de la partie « gymnase » (hors dojo, hall et vestiaires) a été validé après des études menées pour connaître sa faisabilité technique et financière. L'appel d'offres pour les travaux s'apprête dorénavant à être lancé. Ces derniers devraient ainsi débiter à la rentrée scolaire en septembre 2024, pour une durée d'environ 10 mois.

De par ses nombreux critères environnementaux et son objectif de réduction des consommations énergétiques, le projet estimé à 2,2 millions d'euros, devrait bénéficier de co-financements importants. En effet, l'intercommunalité a d'ores-et-déjà bénéficié du Fonds Vert versé par l'État (465 000 €), obtenu des accords de principe de la Région (300 000 €) et du Département (500 000 €) et est en attente de vérification de l'éligibilité à d'autres subventions spécifiques (ADEME, FEDER...).

La Communauté de communes profitera de ces travaux de rénovation énergétique pour apporter d'autres améliorations à l'équipement, telles que la rénovation complète du mur d'escalade, le remplacement du sol de la halle, la reprise du plafond ou encore la mise en place de systèmes d'ouverture par badge.

## ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

### Le CLAS se déploie sur le territoire intercommunal

Le dispositif du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire) a été relancé en octobre 2023, après une pause d'un an. Financé par l'intercommunalité avec le soutien de la CAF et mis en œuvre avec la coopération de l'Education Nationale, il a dans un premier temps été déployé sur les communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges. Depuis sa reprise, le dispositif a rapidement été sollicité dans d'autres communes du territoire, où des besoins d'accompagnement à la scolarité pour certains élèves de classes élémentaires se sont fait ressentir. Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, il a été déployé dans les communes de Gilly-lès-Cîteaux, Saulon-la-Chapelle et Saulon-la-Rue, grâce à des recrutements supplémentaires de salariés et de bénévoles. Plus d'une trentaine d'enfants du territoire rencontrant des difficultés dans leur scolarité bénéficient actuellement de cet accompagnement (2 séances d'1h30 par semaine en dehors des heures de classe).

Le CLAS, c'est aussi de la prévention et du soutien à la parentalité. Ainsi, en parallèle de l'accompagnement à la scolarité, des actions de sensibilisation sont proposées dans les écoles ou accueils périscolaires autour de sujets tels que les usages du numérique ou le harcèlement scolaire. Pour les parents, des temps de rencontres et d'échanges avec des professionnels, sur des thématiques spécifiques, sont régulièrement organisés.



## CINÉMA NUITON

### La gestion reprise par la Communauté de communes



Fin 2023, la MJC de Nuits-Saint-Georges, exploitante du cinéma Le Nuiton pour le compte de la Communauté de communes, adressait à l'intercommunalité un courrier alertant sur les difficultés financières importantes qu'elle rencontrait, en majeure partie liées à la gestion du cinéma, et évoquant son souhait de ne plus assumer son exploitation. Lors de son Conseil d'Administration du 5 avril 2024, la MJC a donc décidé que l'association ne

pouvait plus supporter les frais de fonctionnement et de gestion du cinéma et a ainsi voté à la majorité l'arrêt de cette activité. L'intercommunalité, qui avait engagé de son côté une réflexion pour trouver des pistes de sortie de crise, a donc accepté cette décision. Il s'agit de la solution la plus pertinente, notamment dans le but de rééquilibrer les comptes de l'établissement avant de chercher un nouveau gestionnaire. Depuis, des négociations ont été menées avec la MJC afin de trouver un accord pour mettre fin au bail qui la liait au cinéma jusqu'en 2029. La Communauté de communes devrait ainsi reprendre la gestion du Cinéma Le Nuiton à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

De par cette reprise en régie, la collectivité vise à mettre en place un projet de développement du cinéma et des changements dans son fonctionnement, l'objectif étant de redynamiser cette salle de cinéma locale et de relancer sa fréquentation, aujourd'hui très faible. La Communauté de communes prépare activement ce nouveau chapitre pour le Cinéma Nuiton (jours et horaires d'ouverture, programmation, grille tarifaire, animations, communication...).

## RÉSIDENTIE SENIORS ET CRÈCHE

### Une résidence seniors et une crèche bientôt à Noiron-sous-Gevrey

En 2022, l'intercommunalité a souhaité réactiver un projet lancé avant la fusion par la Communauté de communes du Sud-dijonnais. Cette dernière avait acheté un terrain de 5 000 m<sup>2</sup> sur la commune de Noiron-sous-Gevrey dans le but de construire des logements à destination des personnes âgées ainsi qu'un équipement dédié à la petite enfance. Le projet de territoire élaboré en 2023 a notamment confirmé le besoin en accueil collectif du jeune enfant et en logements pour les seniors pour ce secteur géographique. La Communauté de communes a ainsi pris la décision de lancer un appel à manifestation d'intérêt auprès d'opérateurs privés ou publics afin de construire et gérer ces nouveaux équipements. À l'issue de cette consultation, la proposition de l'organisme ORVITIS avait été retenue lors du Bureau communautaire du 12 juillet 2022. Celle-ci consiste tout d'abord à créer une résidence SERENITIS dotée d'une vingtaine de logements individuels adaptés aux personnes de plus de 65 ans autonomes, avec des espaces de vie collectifs. L'opération comprend également la construction d'une crèche d'une dizaine de places. ORVITIS a présenté le projet architectural aux élus de l'intercommunalité et de la commune de Noiron-sous-Gevrey en novembre 2023. Le programme ayant été validé, une demande de permis de construire a été déposée par l'organisme. À présent attribué, la Communauté de communes vendra le terrain pour 1 € symbolique à ORVITIS. Les nouveaux équipements devraient être prêts pour une ouverture à l'horizon 2026.

## STATION D'EPURATION

### Les travaux de la STEP de Saulon-la-Chapelle sont lancés

En 2023, la Communauté de communes avait officiellement engagé le projet de reconstruction de la station d'épuration (STEP) de Saulon-la-Chapelle, qui traite à ce jour les eaux usées des communes de Saulon-la-Rue, Barges et Saulon-la-Chapelle. Cet équipement datant de 1989, son fonctionnement n'est plus adapté aux besoins actuels et futurs. Les travaux de redimensionnement visent donc à augmenter la capacité de la station d'épuration, passant ainsi de 2500 équivalent/habitant à 5000 équivalent/habitant. Le marché de reconstruction a été attribué en 2023 par les élus communautaires à la société OTV-VEOLIA, pour un montant total des travaux estimé à 3 778 000 € HT, dont une partie devrait être subventionnée par l'Agence de l'eau à hauteur de 602 503 €.

Depuis le début d'année 2024, les travaux ont commencé d'abord par la refonte des réseaux qui arrivaient jusqu'à la station d'épuration



et par la vidange du bassin de boue qui devait être détruit en amont de la construction du nouvel équipement. Le permis de construire dorénavant attribué, les travaux sont officiellement lancés pour une durée prévisionnelle de 24 mois.

La station d'épuration actuelle ne cessera de fonctionner tout au long des travaux afin de continuer à traiter les eaux usées des usagers et ainsi préserver de toute pollution le milieu naturel.

## RANDONNÉES

### De nouveaux sentiers inscrits au PDIPR

La Communauté de communes est chargée d'assurer le suivi des sentiers de randonnée inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et contribue au développement de l'itinérance sur son territoire. Depuis 2017, plusieurs conventions ont été signées avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Côte-d'Or (CDRP 21), qui est ainsi chargé de l'entretien et du balisage de 6 boucles de randonnées sur le périmètre intercommunal.

Pour la période 2024-2026, la Communauté de communes a souhaité reconduire cette collaboration avec le CDRP 21. En parallèle et afin de consolider et accroître les sentiers sur le territoire, le CDRP 21 accompagne la collectivité dans l'inscription au PDIPR de 10 sentiers supplémentaires :

- 5 en 2024 : boucle de Quemigny-Poisot, boucle de Curtil-Vergy, boucle de L'Etang-Vergy, circuit des Hauts-Vergy et boucle de Chambolle-Musigny ;

- et 5 en 2025 : chemin de Prémeaux, sentier nature de Cîteaux, sentier Félix Tisserand, boucle de Corcelles-lès-Cîteaux et sentier Patrimoine Arcenant.



Au total, ce sont donc 133,5 km de sentiers de randonnée qui seront concernés. Chacun sera balisé avec lames directionnelles et panneaux de départ. Cette valorisation d'itinéraire est subventionnée par le Conseil Départemental à hauteur de 50% pour la création et 30% pour les aménagements d'accueil du public. Ainsi, sur l'enveloppe globale de 23 518 € prévue en 2024 pour l'inscription des 5 premiers sentiers, le reste à charge pour la collectivité est de 12 509 €.



## COVOITURAGE

### Une incitation financière mise en place pour les particuliers

Dans le cadre de sa politique de mobilité et de son Plan Climat-Air-Energie Territorial, la Communauté de communes a souhaité s'engager dans un projet d'incitation financière au covoiturage. Le but de cette démarche est d'encourager le recours au covoiturage pour faciliter les trajets de courte distance, en particulier des trajets domicile-travail, et ainsi répondre à un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le dispositif qui sera lancé avant l'été, d'abord pour une année à titre expérimental, vise à mettre en relation des covoitureurs au travers d'une plateforme numérique. C'est la plateforme Blablacar Daily qui a été retenue pour la mise en place d'un partenariat. Grâce au soutien financier de la Communauté de communes, une partie du coût des trajets pour les conducteurs sera prise en charge, et ils seront gratuits pour les passagers. Pour l'année 2024, une enveloppe de 20 000 €, correspondant à 15 000 trajets dans l'année, est dédiée au dispositif. L'intercommunalité bénéficiera dans ce cadre d'une subvention de l'Etat grâce au Fonds Vert, aide visant à accélérer la transition écologique dans les territoires.

Cette incitation financière au covoiturage s'adressera à l'ensemble des usagers effectuant des trajets sur le territoire intercommunal. Les entreprises et communes seront notamment sensibilisées afin d'encourager leurs collaborateurs et habitants à utiliser massivement la plateforme.

## TOUR DE FRANCE 2024 ET FLAMME OLYMPIQUE

### Le territoire intercommunal à l'honneur

Fin 2023, A.S.O la société organisatrice du Tour de France a révélé le parcours du Tour 2024, qui se déroulera du 29 juin au 21 juillet. La Côte-d'Or et en particulier la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges seront mises à l'honneur à cette occasion. Trois étapes se tiendront en effet dans notre département, du 4 au 6 juillet, en traversant au total 44 communes. Le 5 juillet, c'est sur notre territoire intercommunal qu'un contre-la-montre individuel se jouera. Cette septième étape du Tour de France, d'une distance de 25 km, partira de Nuits-Saint-Georges et passera par Villars-Fontaine, Segrois, Messanges, L'Étang-Vergy, Reulle-Vergy, Curley, Chambolle-Musigny et Morey-Saint-Denis pour finir à Gevrey-Chambertin. C'est ainsi une occasion exceptionnelle de valoriser le territoire et notamment la Route des Grands Crus et les Hautes-Côtes, lors d'un événement sportif au rayonnement international.

Depuis plusieurs mois déjà, l'ensemble des communes traversées et notamment les deux villes étapes de Nuits-Saint-Georges et de Gevrey-Chambertin, travaillent sur l'organisation de cette manifestation, en collaboration étroite avec la société organisatrice et le Département. Le 5 juillet, la Communauté de communes assurera une présence sur des stands aux villes de départ et d'arrivée, en partenariat avec l'Office de Tourisme Gevrey-Nuits. L'objectif : mettre à l'honneur notre territoire et notre patrimoine. Toutes les informations concernant la fermeture des routes, la fermeture des services communautaires, les collectes de déchets... vous seront données en amont de l'évènement par vos communes et/ou via les supports de communication de la Communauté de communes.

#### La flamme olympique également de passage...

L'année 2024 est bien sûr également marquée par les Jeux Olympiques ! Le Tour de France ne sera pas le seul événement sportif de l'année sur notre territoire puisque le 12 juillet, quelques jours seulement après le Tour de France, c'est la flamme olympique qui fera son entrée sur le Département de la Côte-d'Or. Le parcours, de 250 km, sera divisé en deux convois : le premier passera à Beaune, Semur-en-Auxois, Saint-Jean de Losne et Dijon, tandis que le deuxième fera étape dans des lieux retenus pour valoriser le patrimoine comme Alise-Sainte-Reine (MuséoParc Alésia), Saulieu mais aussi sur notre territoire le Château du Clos de Vougeot ! À cette occasion, les enfants inscrits à l'extrascolaire élémentaire en juillet participeront à Vougeot aux animations et ateliers tout au long de la journée.

## VOIE DU TACOT

### Une étude de faisabilité en cours

Dans le Projet de territoire de la Communauté de communes, adopté en Conseil communautaire en janvier 2023, l'une des orientations stratégiques identifiées pour le secteur des Hautes-Côtes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges était celle du développement et de la diversification touristique, en favorisant un tourisme vert et de pleine nature. Ainsi, à partir de ces ambitions, un projet de réhabilitation de la « voie du Tacot » a émergé au sein de l'intercommunalité.

Historiquement, cette voie ferrée créée à la fin du XIXe siècle reliait Dijon à Beaune en passant par les Hautes-Côtes. Le petit train à vapeur n'a circulé qu'une trentaine d'années jusqu'en 1934. Cependant aujourd'hui le tracé de la voie et quelques ouvrages (viaduc, anciennes gares ou haltes ferroviaires...) subsistent encore. En partenariat avec l'Office de Tourisme, la Communauté de communes a souhaité engager des premières pistes de réflexion autour de ce projet en confiant au bureau SystemD une étude de faisabilité technique et financière, lancée en début d'année 2024.

La première phase de l'étude consistait à explorer, analyser et réunir tous les éléments bibliographiques et historiques concernant la « voie du Tacot » et ainsi identifier toutes les traces restantes sur le terrain. En mars dernier, le bureau d'études a présenté au Comité de Pilotage un premier rendu de l'itinéraire envisagé (vélo, pédestre, mixte...) et des aménagements possibles à réaliser pour développer le tourisme et valoriser le patrimoine (naturel, culturel, architectural...) des Hautes-Côtes. L'étude se poursuit dorénavant avec une deuxième phase visant à approfondir la stratégie de développement de cette voie, en travaillant entre autres sur les recoupements possibles avec la Voie des Vignes portée par le Département. Le rendu final de l'étude est prévu pour le mois de septembre 2024. Ses résultats permettront à la Communauté de communes de prendre des décisions et de déterminer les travaux, aménagements et actions à mettre en œuvre.



## ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

### Le point sur l'avancée des travaux

Les travaux des Zones d'Activité Economique du territoire se poursuivent.



Bâtiment Caves Carrière

À Nuits-Saint-Georges, depuis la fin des travaux de viabilisation de la première tranche de l'Ecoparc « Le Pré Saint-Denis » en septembre 2022 et sa commercialisation, une dizaine de bâtiments sont déjà en activité ou en cours de construction. L'intercommunalité travaille à présent sur l'aménagement de la seconde tranche.

Du côté de la troisième tranche de la ZAE « Les Terres d'Or » à Gevrey-Chambertin, les travaux de construction ont été lancés depuis le second semestre 2023. Plusieurs bâtiments commencent ici aussi à sortir de terre : 5 chantiers sont actuellement en cours notamment pour des activités viticoles, d'imprimerie et artisanales.

ZAE Gilly-lès-Cîteaux



Enfin, au niveau de l'extension de la « La Petite Champagne » à Gilly-lès-Cîteaux, après un permis d'aménager déposé en 2023, un appel d'offres est en cours pour les travaux d'aménagement. L'implantation des entreprises est prévue d'ici 2025.

Située en plein cœur de la Côte dijonnaise et sur notre territoire intercommunal, la Réserve Naturelle Nationale de la Combe Lavaux-Jean Roland s'étend sur 510 hectares (soit plus de 700 terrains de football !), sur les communes de Gevrey-Chambertin et de Brochon. Créée en décembre 2004 pour protéger sa richesse floristique et faunistique exceptionnelle, la Réserve est délimitée au Sud par la Combe Lavaux et au Nord par la combe de Brochon. Depuis sa création, cet écrin de nature préservée est géré par la Communauté de communes en tant que gestionnaire principal, et par l'Office National des Forêts en tant que gestionnaire associé. L'État confie la gestion de la Réserve Naturelle à l'intercommunalité afin qu'elle réalise les objectifs fixés dans le plan de gestion établi pour 10 ans (2019-2029).

### La Réserve, c'est...

35 km de sentiers

500 espèces végétales recensées

Plus de 30 espèces de mammifères

100% de nature préservée et protégée

Plus de 10 000 visiteurs chaque année

80% de forêt en libre évolution

3 grandes missions : protéger, gérer et sensibiliser à la préservation de la biodiversité

100% de partenariats avec les acteurs locaux, pour une gestion concertée et durable du territoire

### 20 ans d'engagement pour la préservation de la nature

Le service biodiversité et développement durable de l'intercommunalité est chargé de préserver et de valoriser la biodiversité du territoire, de promouvoir le développement durable auprès des habitants et des acteurs locaux, mais aussi de mettre en œuvre des actions concrètes en faveur de la protection de l'environnement et de la transition écologique. En plus de gérer la Réserve et des aires naturelles protégées telles que Natura 2000 ou des espaces naturels sensibles (ENS), il organise régulièrement des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

## Zoom sur la faune et la flore de la Réserve

### La Biscutelle de Dijon (ou lunetière de Dijon, *Biscutella divionensis*)



Bien que son nom puisse porter à confusion, la Biscutelle de Dijon est uniquement présente sur la réserve naturelle, à Gevrey-Chambertin. Cette plante endémique est connue des botanistes dijonnais depuis le début du XIXe siècle. Malgré sa notoriété, la Biscutelle de Dijon est une véritable survivante ! Aujourd'hui, on n'a dénombré qu'une quarantaine de pieds lors d'un comptage qui donne le vertige ! Perchée à plus de 30 mètres sur les falaises surplombant la combe Lavaux, la population est en nette régression depuis ces dernières années.

### Le Faucon pèlerin, rapace emblématique et protégé

Le Faucon pèlerin est un rapace dit « rupestre », qui niche sur les falaises. Il est connu pour être le plus rapide du monde en piqué, atteignant des vitesses allant jusqu'à 400 km/h ! Au bord de l'extinction dans les années 70, la population de faucons pèlerins en France est aujourd'hui en augmentation, grâce à l'abandon de certains pesticides et aux efforts de conservation et de protection de son habitat naturel. Si en visitant la Réserve vous apercevez un oiseau qui ressemble à une flèche en vol, avec une vitesse fulgurante et une agilité incroyable, il y a de fortes chances que ce soit un faucon pèlerin !



### Le Lucane cerf-volant : l'insecte qui aime les arbres morts mais plein de vie



Le Lucane cerf-volant est un insecte fascinant que l'on peut trouver dans les forêts de la Réserve naturelle de la Combe Lavaux-Jean Roland. Les mâles de cette espèce sont particulièrement impressionnants, avec leurs mandibules surdimensionnées qui ressemblent à des bois de cerf. Les larves du Lucane cerf-volant sont xylophages, ce qui signifie qu'elles se nourrissent de bois mort. Elles apprécient particulièrement les gros arbres morts, qui leur offrent gîte et couvert. Grâce à ce mode de vie, il joue un rôle important dans l'écosystème en contribuant à la décomposition du bois et au recyclage des nutriments pour la forêt.

## En 2024, la Réserve fête ses 20 ans !

Cette année, la Réserve Naturelle fête ses 20 ans. Pour célébrer cet anniversaire, le service biodiversité et développement durable de la Communauté de communes a mis en place un calendrier d'animations tout au long de l'année. Depuis le mois de mars et jusqu'en décembre, vous êtes invités à participer à des animations ouvertes à tous, mêmes aux enfants, et gratuites ! Ces sorties nature sont l'occasion de rencontrer des professionnels de la nature, de partager des moments conviviaux et de mieux comprendre les enjeux de la protection de l'environnement.

La Communauté de communes a à cœur de proposer des activités respectueuses de la nature et adaptées à chaque saison, pour une découverte ludique et responsable. Les 20 ans de la Réserve Naturelle sont l'opportunité de valoriser non seulement ce site exceptionnel mais également toutes les richesses naturelles et patrimoniales présentes sur le périmètre de l'intercommunalité via des animations sur l'ensemble du territoire.

Retrouvez le calendrier complet sur le site internet de la Communauté de communes, ou en scannant le QR Code ci-contre

Temps forts

RENCONTRE AVEC UNE RÉSERVE NATURELLE

Tous les derniers mercredis du mois, de 14h à 16h.

Visitez la Réserve lors d'une randonnée de découverte accompagnés du garde-animateur !



## Les services Eau potable et Assainissement



Le Vice-Président délégué aux Politiques de l'Eau et de l'Assainissement est *Hubert Poullot*

Ouvrir son robinet ou tirer la chasse d'eau sont des gestes quotidiens auxquels nous ne prêtons pas vraiment attention. Cependant ces gestes anodins sont rendus possibles grâce à tout un processus permettant de prélever l'eau dans les milieux naturels, la rendre potable, la distribuer puis après son utilisation la collecter, la traiter et la rejeter dans la nature. Sur les 55 communes du territoire, ce petit cycle de l'eau est assuré par la Communauté de communes grâce aux services Eau potable et Assainissement (pour les communes en régie directe). Découvrez plus en détail quelles sont les missions de ces deux services et de leurs agents.

### LE SERVICE EAU POTABLE

La compétence d'alimentation en eau potable au sein de la Communauté de communes comprend la production, le traitement et la distribution d'eau potable. Sur le territoire, ces missions sont gérées **en régie pour 24 communes**. Les **31 autres** sont gérées **par VEOLIA**, via une Délégation de Service Public (DSP).

Le service de l'eau se compose de 4 agents techniques et 2 agents administratifs. Concrètement, l'objectif de ce service est d'assurer la protection des ressources en eau, sa production, sa distribution mais aussi les travaux et la gestion administrative inhérente à l'activité.

Réservoir de Morey-Saint-Denis



Les missions des agents du service de l'eau sont notamment d'entretenir les **équipements de captage et de stockage de l'eau potable**, ainsi que les **installations de traitement**. Sur le territoire intercommunal, l'eau provient de **19 captages** différents. L'eau prélevée est ensuite traitée si nécessaire (contre les pesticides, les nitrates, le calcaire...) puis acheminée jusqu'aux **44 réservoirs** d'eau potable que compte le territoire, dont 31 gérés en régie. Ces réservoirs, aux capacités de stockage différentes, sont nettoyés régulièrement par les agents qui les vident, ôtent les éventuels dépôts, les désinfectent et les remettent en eau.

Les agents sont également chargés d'**entretenir et de renouveler les réseaux de distribution** d'eau potable (canalisations et branchements). Il y a près de **530 km de réseaux** souterrains sur le périmètre intercommunal ! Ces réseaux, faits principalement de fonte et aux diamètres différents, permettent de transporter l'eau jusqu'à votre domicile. Puis, grâce aux **14 000 branchements réalisés** (7 000 par les agents communautaires et 7 000 par VEOLIA), l'eau arrive à vos robinets.

Le service de l'eau est également chargé, pour les communes gérées en régie, de procéder à une **relève des compteurs** (individuels ou collectifs). Deux fois par an, grâce à un système de radio-relève, les agents passent sur l'ensemble du territoire pour relever les compteurs et permettre de procéder par la suite à la facturation.

En parallèle, d'autres missions sont aussi à la charge du service : la recherche de fuites et leurs réparation, l'entretien préventif des équipements (purge, ventouse...), le contrôle du niveau des nappes ou encore le suivi des travaux.

Les 2 agents administratifs sont pour leur part chargés de la réception des appels des usagers, de la gestion et des modifications d'abonnement ainsi que de la facturation des **plus de 6 800 contrats sur les 24 communes** gérées en régie.

### LE SERVICE ASSAINISSEMENT

Du côté de l'assainissement, la Communauté de communes est responsable de la collecte des eaux usées, de leur transport par des canalisations jusqu'aux stations d'épuration et de leur « dépollution » avant rejet dans les cours d'eau ou le milieu naturel. **46 communes** sont gérées **en régie directe**, par les agents du service Assainissement, et **9 communes** sont quant à elles gérées par Délégation de Service Public (DSP) avec VEOLIA.

L'objectif du service Assainissement de l'intercommunalité, est de permettre la **bonne évacuation et le traitement adapté des eaux usées** de chaque usager tout en respectant la réglementation et en protégeant le milieu naturel. Il assure également un **Service Public d'Assainissement Non Collectif** sur 8 communes du territoire ne disposant pas d'assainissement collectif et pour des habitations éloignées des bourgs.

Les 5 agents du service Assainissement se déplacent au quotidien sur les stations d'épuration afin de procéder à des vérifications et de s'assurer de leur bon fonctionnement. Le territoire compte **19 stations d'épuration** (régie et DSP confondues), dont 5 grosses stations à Quincey, Flagey-Echézeaux, Meuilley, Brochon et Saulon-la-Chapelle. Ces équipements ont pour mission de dépolluer et désinfecter les eaux usées qui arrivent par les réseaux depuis votre domicile, avant de les rejeter dans le milieu naturel.



STEP de Quincey

Le service a donc également en charge l'entretien de **245 km de réseaux d'eaux usées**. De plus, il doit s'assurer du suivi des conformités de branchement à chaque vente immobilière et de contrôler la bonne évacuation des eaux usées dans chaque maison du territoire.

Au sein du service, un agent est là aussi dédié à la partie administrative (réception des appels des usagers, facturation...).

**Selon la réglementation, la gestion des eaux pluviales et la défense incendie sont quant à elles assurées en totalité par chaque commune.**

*Pour contacter les services eau et assainissement*

#### SERVICE EAU POTABLE

03.80.62.78.47 ou 03.80.61.01.42 / eau@ccgevrey-nuits.com.  
En cas d'urgence, un numéro d'astreinte est mis en place 24h/24, 7 jours / 7 : 03 80 62 01 42 (tapez 1).  
Pour les communes en DSP avec VEOLIA : 0 969 323 458.

#### SERVICE ASSAINISSEMENT

03.80.61.28.49 / assainissement@ccgevrey-nuits.com.  
En cas d'urgence, un numéro d'astreinte est mis en place 24h/24, 7 jours / 7 : 03 80 61 28 49 (tapez 1).  
Pour les communes en DSP avec VEOLIA : 0 969 323 458.



# Agenda

Et bien plus d'animations à retrouver tout au long de l'année !

## Infos pratiques



### 12 juin de 14h à 19h - Venez à biblicycllette !

La médiathèque de Gevrey-Chambertin vous propose des animations ludiques et créatives autour du vélo toute la journée ! En partenariat avec les services sports et biodiversité de la Communauté de communes.

### 15 juin de 10h à 18h - Journées Portes Ouvertes de l'École de Musique

À Gevrey-Chambertin et à Nuits-Saint-Georges.

### 22 juin, après-midi et soirée - Fête de la Musique +

À l'École de Musique à Nuits-Saint-Georges.

### Tout au long de l'été - Festival Partir en Livres +

Avec le réseau des médiathèques, sur l'ensemble du territoire. Retrouvez vos bibliothécaires en plein air pour des animations, des lectures, des jeux et d'autres surprises !

### 5 juillet

Date limite pour les inscriptions périscolaires 2024-2025.

### 5 juillet - Tour de France : 7<sup>ème</sup> étape

Contre-la-montre individuel entre Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin en passant par les Hautes-Côtes et la Route des Grands Crus. Le 4 juillet, passage de la 6<sup>ème</sup> étape (Mâcon > Dijon) à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux.

### Entre le 9 et le 31 juillet - Cinéma Plein Air +

Dans 8 communes du territoire de la Communauté de communes. 8 séances de Cinéma Plein Air organisées en partenariat avec les Tourneurs de Côte-d'Or.

### 12 juillet - Passage de la flamme olympique à Vougeot

### 23 août à 20h - Les Bat'Mobiles

Découvrez-en plus sur les chauves-souris, souvent méconnues et pourtant remarquables ! À Gilly-lès-Cîteaux, dans le cadre des 20 ans de la Réserve Naturelle.

### 31 août à partir de 15h - La tête dans les étoiles

Décompressez à la Rente de Chamerey (accès piéton Fixin / accès voiture Valforêt) et participez aux animations des médiathèques intercommunales et du service biodiversité ! Ateliers, parcours ludique, contes et coin lecture, jeux, veillée contée, observation des étoiles...

### 31 août de 14h à 17h30

### 4 septembre de 14h à 18h

Permanences à l'École de Musique Intercommunale (à Nuits-Saint-Georges et à Gevrey-Chambertin) pour les inscriptions 2024-2025 (date limite d'inscription le 13 septembre).

### 26 octobre, de 10h à 13h - Du réseau sous le chapeau

Sortie champignons à l'Espace Naturel Sensible du Bois de Montfée à Semezanges avec le service biodiversité : rencontre avec les mycologues pour en apprendre plus sur les champignons.

### Du 21 octobre au 21 novembre - Exposition Natur'Arte

À l'École de Musique à Nuits-Saint-Georges, dans le cadre d'un concours de créations réalisées avec des éléments issus de la nature.

### Tout au long du mois de novembre - Mois du Film Documentaire +

Le Réseau des médiathèques intercommunales organisera comme chaque année une dizaine de projections de films documentaires suivis d'échanges et de débats avec des intervenants !



### Pour en savoir plus...

Suivez les actualités de la Communauté de communes pour connaître le programme complet de chaque événement au fil des mois.

↳ **Sur le site internet** : [www.ccggevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com](http://www.ccggevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com)

↳ **Sur la page Facebook** : CC Gevrey Chambertin et de Nuits St Georges

↳ En vous inscrivant à notre **Newsletter mensuelle SORTIR**, agenda des événements organisés sur le territoire.



Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

03.80.27.04.70

[contact@ccgevrey-nuits.com](mailto:contact@ccgevrey-nuits.com)

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

### Le Centre Technique Intercommunal (service déchets / eau / assainissement)

1 rue Lavoisier à Nuits-Saint-Georges

Ouvert :

le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,  
le mardi de 13h30 à 17h,  
le jeudi de 9h à 12h.

### L'Espace France Services

pour vous accompagner dans vos démarches administratives !

3 rue Jean Moulin à Nuits-Saint-Georges  
03.80.27.04.83

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Des permanences à l'Espace France Services sont aussi organisées avec nos partenaires (SNCF, VEOLIA, SPIP, CAF, CARSAT, MSA, CESAM...).

↳ Consultez notre site internet pour connaître les jours et horaires des permanences.

### L'Espace Public Numérique

3 rue Jean Moulin à Nuits-Saint-Georges  
[espacenum@ccgevrey-nuits.com](mailto:espacenum@ccgevrey-nuits.com)  
06.79.85.24.75

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Fermeture le mercredi matin.

Les horaires des médiathèques, des déchèteries et de la piscine de Nuits-Saint-Georges sont en ligne sur le site internet de la Communauté de communes.

# La Communauté de communes partenaire de vos événements culturels

**9 PARTENARIATS EN 2024**

L'intercommunalité apporte cette année encore un soutien matériel et/ou financier à des événements culturels organisés sur son territoire.

## **LES ORGUES DE LA CÔTE VITICOLE SAISON MUSICALE 2024**

20 MAI, 21 ET 23 JUIN, 22 ET 29 SEPTEMBRE, 13 OCTOBRE  
ÉGLISES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET NUITS-SAINT-GEORGES

## **FESTIVAL COMPLÈTEMENT BARGES**

5 ET 6 JUILLET  
BARGES

## **FESTIVAL SONS D'UNE NUITS D'ÉTÉ**

DU 2 AU 6 JUILLET  
PARC DU CLOS FRANTIN, NUITS-SAINT-GEORGES

## **FESTIVAL MUSIQUE AU CHAMBERTIN**

DU 28 AOÛT AU 1ER SEPTEMBRE  
GEVREY-CHAMBERTIN ET 8 COMMUNES ENVIRONNANTES

## **LA KARRIÈRE SAISON 2024**

CONCERTS, SPECTACLES, ANIMATIONS AUTOUR  
DE THÉMATIQUES ARTISTIQUES, ...  
DE MAI À OCTOBRE

LA KARRIÈRE, VILLARS-FONTAINE

+

## **FESTIVAL ART ON THE ROC**

23, 24 ET 25 AOÛT  
LA KARRIÈRE, VILLARS-FONTAINE

## **SALON LIVRES EN VIGNES**

28 ET 29 SEPTEMBRE  
CHÂTEAU DU CLOS DE VOUGEOT

## *Déjà passés en 2024*

### **SALON DU LIVRE, DES ARTS ET DES MANGAS**

NUITS-SAINT-GEORGES / 16 ET 17 MARS

### **BACCHANALES DE NUITS-SAINT-GEORGES**

23, 29 ET 30 MARS, 31 MAI + STAGES À PARTIR DU 4 FÉVRIER

**FESTIVAL VINIBD** NUITS-SAINT-GEORGES -  
HALL DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE / 25 ET 26 MAI

Retrouvez toute l'actualité de la Communauté de communes sur :  
[www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com](http://www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com)



03 80 27 04 70  
[contact@ccgevrey-nuits.com](mailto:contact@ccgevrey-nuits.com)



CC de Gevrey-Chambertin  
et de Nuits-Saint-Georges



CC de Gevrey-Chambertin  
et de Nuits-Saint-Georges